

DEMANDE D'INSCRIPTION/REPRISE À LA BCE (non commerc.)

(nom et n° de tél. de l'intermédiaire éventuel:)

PERSONNE PHYSIQUE / PERSONNE MORALE

LA MODIFICATION CONCERNE: TOUTE L'ENTREPRISE / UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT

NOM DU CHEF D'ENTREPRISE/GÉRANT :

PRÉNOM :

RUE : N° :

LOCALITÉ : CODE POSTAL :

NUMÉRO NATIONAL : NATIONALITÉ:

FAX: TÉLÉPHONE/GSM :

E-MAIL :

ACTIVITÉ :

.....

.....

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :

DATE DE DÉBUT D'ACTIVITÉ :

NUMÉRO DE COMPTE BANCAIRE :

SIÈGE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE :

RUE : N° :

LOCALITÉ : CODE POSTAL :

ASSUJETTISSEMENT À LA TVA : OUI / NON

TYPE D'ASSUJETTI⁶ :

RÉGIME DE TVA⁷ :

JE SOUHAITE M'ENREGISTRER MOI-MÊME À LA TVA / ME FAIRE ENREGISTRER À LA TVA PAR L'INTERMÉDIAIRE D'EUNOMIA

Case supplémentaire, à compléter uniquement si vous choisissez pour les services d'Eunomia pour l'enregistrement à la TVA

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL PRÉSUMÉ (HORS TVA) POUR L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ :

Y A-T-IL EU REPRISE DE FONDS DE COMMERCE ? OUI / NON

Si OUI, précisez :

N° D'ENTREPRISE DU CÉDANT :

NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU CÉDANT :

REPRISE DU FONDS DE COMMERCE : TOTALE / PARTIELLE

REPRISE DU SOLDE DU COMPTE COURANT TVA OUVERT AU NOM DU CÉDANT :

OUI / NON



ENGAGEMENT DE PERSONNEL : OUI / NON

AFFILIATION À LA CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES MULTIPEN : OUI / NON

AFFILIATION À UN SECRÉTARIAT SOCIAL : OUI / NON

Case supplémentaire, à compléter uniquement s'il s'agit d'une inscription d'une personne moraleN° D'ENTREPRISE^B :FORME JURIDIQUE⁹ :

SIÈGE SOCIAL :

RUE : N°

CODE POSTALE: LOCALITÉ :

Case supplémentaire, à compléter uniquement s'il s'agit d'une inscription d'une unité d'établissement (PP ou PM)

N° D'ENTREPRISE:

DÉNOMINATION COMMERCIALE:

ADRESSE D'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT :

RUE : N°

CODE POSTALE: LOCALITÉ :

TOUTES LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE SONT-ELLES EXERCÉES DANS LA NOUVELLE UNITÉ D'ETABLISSEMENT ?

OUI / NON

SUR BASE DES DONNÉES COMPLÉTÉES SUR CE FORMULAIRE, JE DEMANDE (Biffer les mentions inutiles):

- l'inscription à la BCE ;
- l'activation du numéro d'entreprise comme numéro d'identification à la TVA ;
- l'affiliation à la caisse d'assurances sociales MULTIPEN.

**ET FAIS UN VIREMENT DE 0 EURO (+ 60,50 EURO si Eunomia doit activer le numéro d'identification à la TVA)
EN CAS DE REPRISE UN VIREMENT DE 87 EURO****SUR LA COMPTE BANCAIRE BE70 0014 0364 1025 BIC: GEBA BEBB À L'ATTENTION DE EUNOMIA-MULTIPEN
METTEZ DANS LA COMMUNICATION VOTRE NOM ET VOTRE NUMÉRO DE L'ENTREPRISE****Votre demande sera exécutée lors de la réception de votre paiement**

Fait à le

Signature du requérant

**DOCUMENTS À FOURNIR À Eunomia-Multipen, Zeutestraat 2 B, 2800 Mechelen, tel. 015/451248,
fax 015/451246**COPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE /GÉRANT (RECTO/VERSO))
PROCURATION TVA (SI EUNOMIA DOIT S'OCCUPER DE L'ENREGISTREMENT A LA TVA)DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES S'IL S'AGIT D'UNE PERSONNE MORALE:
COPIE DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA SOCIÉTÉ

Explications

1. si **personne physique** :
chef d'entreprise
conjoint ou partenaire cohabitant
salarié
aidant indépendant (apparenté jusqu'au 3^e degré)

si **personne morale** :
gérant
salarié
associé actif
administrateur de la société qui administre
2. diplôme
expérience pratique
dispense entreprise conformément à la loi-programme du 10/02/1998
dispense grande entreprise
attestation CEE
attestation d'établissement précédemment délivrée
3. liste des professions réglementées (**NOUVELLES REGLEMENTATION D'ETABLISSEMENT DEPUIS 01/09/2007**)

Les arrêtés royaux qui ne changent pas

20010 Grossiste en viandes-chevillard
20034 Installateur-frigoriste
20035 Dégraisseur-teinturier
20040 Restaurateur et/ou traiteur-organisateur de banquets
20043 Boulanger-pâtissier

3 nouveaux arrêtés royaux :

BICYCLETES ET VEHICULES A MOTEUR

20100 Véhicules à moteur – comp.prof. intersectorielle
20101 Cycles
20102 Véhicules jusque 3,5 tonnes
20103 Véhicules jusque 3,5 tonnes

remplacement :

012 Mécanicien de cycles
013 Mécanicien de cyclomoteurs
014 Mécanicien de motocyclettes
026 Garagiste-réparateur
029 Négociant en véhicules d'occasion
037 Carrossier-réparateur

CONSTRUCTION ET ELECTROTECHNIQUE :

20201 Gros Œuvre
20202 Plafonnage, cimentage, chape
20203 Carrelage, marbre, pierre naturelle
20204 Toiture, étanchéité
20205 Placement, réparation, menuiserie/vitrierie
20206 Menuiserie générale
20207 Finition
20208 Installation (chauffage, climatisation, sanitaire, gaz)
20209 Electrotechnique
20210 Entreprise générale

Remplacement :

001 Entrepreneur menuisier-charpentier
002 Installateur en chauffage central
003 Entrepreneur plafonneur-cimentier
008 Entrepreneur de peinture
015 Entrepreneur de maçonnerie et de béton
016 Entrepreneur tailleur de pierres
019 Entrepreneur marbrier
021 Entrepreneur carreleur
022 Installateur-électricien
023 Tapissier-poseur de revêtements des murs et du sol
027 Entrepreneur de vitrage
030 Installateur sanitaire et de plomberie
031 Installateur de chauffage au gaz par appareils individuels
032 Entrepreneur de zinguerie et de couvertures métalliques de constructions
033 Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions
039 Fabricant-installateur d'enseignes lumineuses
041 Entrepreneur d'étanchéité de constructions
042 Entrepreneur de travaux de démolition

ACTIVITES RELATIVES AUX SOINS DES INDIVIDUS :

20301 Coiffeur/coiffeuse
20302 Esthéticien(ne)
20303 Pédicure
20304 Masseur/masseuse
20305 Opticien
20306 Technicien dentaire
20307 Entrepreneur de pompes funèbres

remplacement :

006 Coiffeur
011 Opticien
025 Technicien en prothèse dentaire
038 Entrepreneur de pompes funèbres
044 Esthéticien(ne)

4. si **personne physique** :
chef d'entreprise
conjoint ou partenaire cohabitant
salarié
aidant indépendant (apparenté jusqu'au 3^e degré)

si **personne morale** :
gérant
salarié
associé actif
administrateur de la société qui administre
5. idem (2)
6. ordinaire (réalise exclusivement des opérations soumises à la TVA)
mixte (réalise en partie des opérations soumises à la TVA)
exempté (réalise exclusivement des opérations non soumises à la TVA)
l'entreprise est une personne morale non assujettie
7. régime normal de la TVA avec dépôt de déclarations trimestrielles
régime normal de la TVA avec dépôt de déclarations mensuelles
régime du forfait
franchise de taxe pour chiffre d'affaires < &5.000 EUR
régime particulier des exploitants agricoles
régime particulier des exploitants agricoles + régime normal avec dépôt de déclarations trimestrielles
régime particulier des exploitants agricoles + régime normal avec dépôt de déclarations mensuelles
régime particulier des exploitants agricoles + régime de la franchise de taxe
régime particulier des exploitants agricoles + régime du forfait
régime particulier des exploitants agricoles + régime normal avec dépôt de déclarations trimestrielles + régime du forfait
régime particulier sans dépôt de déclarations à la TVA
8. Les personnes morales doivent d'abord se rendre au greffe du tribunal de commerce pour y déposer les statuts, les actes de nomination et toutes modifications aux statuts. Les personnes morales reçoivent leur numéro d'entreprise par le biais du greffe. Après quoi seulement, elles doivent s'adresser à un guichet d'entreprises.
9. SA
SCRI
SCRI, coopérative de participation
SCRL
SCRL, coopérative de participation
SPRL unipersonnelle
Société en nom collectif
Société en commandité simple
Société en commandité par actions
SPRL
SC
ASBL
SC sous forme de SCRIS
SC sous forme de SCRL
SC sous forme de Société en nom collectif
SC sous forme de Société en commandite simple
SC sous forme de Société en commandite par actions
SC sous forme de SA
SC sous forme de SPRL
SC sous forme de Société agricole
Autres

10. Outre le contrat de mandat, une deuxième preuve doit toujours être fournie concernant le préposé :
 - Conjoint ou partenaire cohabitant : preuve du mariage ou preuve de la cohabitation par un extrait du registre de la population
 - Aidant indépendant : attestation de la caisse d'assurances sociales
preuve du lien de parenté jusqu'au 3^e. degré par un extrait du registre de la population
 - Salarié : copie du contrat de travail